

# **DELIBERATION N° 10 - CREATION D'UN NOUVEAU SKATEPARK - LANCEMENT DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT**

**Rapporteur : M. GOETZ**

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, la Ville de Ludres a engagé une concertation avec les utilisateurs du skatepark pratiquant le skateboard, la trottinette, le roller et autres sports de glisse urbaine.

Il est à noter que les éléments existant au skatepark ont été retirés il y a quelques mois compte tenu de leur vétusté et afin d'assurer la sécurité de ses utilisateurs.

Ainsi, la ville souhaite engager des travaux pour la création d'un nouveau skatepark implanté rue Marie Marvingt.

Comme expliqué ci-dessus, le projet a fait l'objet d'une concertation avec les utilisateurs potentiels du site. Elle a permis de définir, avec eux, un avant-projet.

Les travaux comprendraient la création d'un bowl adapté à toutes les disciplines de la glisse urbaine, et de modules accessoires. L'ensemble des réalisations serait réalisé à base de béton permettant une meilleure résistance au temps et la diminution des nuisances sonores potentielles par rapport à des modules en métal.

Au regard de ces éléments, le projet est estimé à 60 000 € HT.

A ce titre, la Ville de Ludres souhaite solliciter le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, pour un financement, dans le cadre du Contrat Territorialisé de Développement Durable et plus particulièrement la Dotation d'Appui aux Projets de Territoire (DAPRO). Le montant sollicité serait de 20 000 € (soit 33% du montant hors taxes du projet).

Monsieur GOETZ remercie les trois jeunes présents ce soir, représentant tous les jeunes avec qui il a travaillé régulièrement pour la mise en place de ce projet. Ils ont apporté une maquette en bois afin d'avoir un visuel sur le futur skatepark.

## Intervention de Monsieur le Maire :

En sortant, vous pourrez voir la maquette de qualité, que les jeunes ont réalisée. Comme ils sont là, qu'ils écoutent et qu'il y a des témoins, je précise bien qu'ils seront également les garants et les responsables du fonctionnement de ce skatepark.

Je vous propose, sur cette délibération, de corriger conseil général en conseil départemental et de retirer la phrase sur la sollicitation de la Caisse d'Allocations Familiales pour un financement. Elle sera sollicitée dans un autre cadre.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de lancer l'opération de création d'un nouveau skatepark rue Marie Marvingt à Ludres ;
- de solliciter le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour un financement de 20 000 € dans le cadre de la Dotation d'Appui aux Projets de Territoire (DAPRO) du Contrat Territorial de Développement Durable ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ces demandes de financement, et de les accepter.

Les crédits seront prévus dans le budget suivant les notifications.